

Réf: Dossier 353378

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE EMMANUELLA SARL »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE, NON LOIN
DE LA CLINIQUE LA VIE, Lot 1831, Ilot 96 NN 1iere
TRANCHE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE EMMANUELLA SARL »

Objet : -Vente de chaussures et sacs
-Vente de pagnes et bijoux
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON, ANANERAIE, NON LOIN
DE LA CLINIQUE LA VIE, Lot 1831, Ilot 96 NN 1iere
TRANCHE

Dirigeant(s) Mlle KOUADIO KOSSIA JULIETTE ERI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10788 du 21/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64504/GTCA/RC/2024 du 21/10/2024

